Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID: 079-217900562-20250522-22_05_DEL06-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉANCE DU 22 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 22 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BRION-PRÈS-THOUET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DECHEREUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13 Date de convocation du conseil : 12/05/2025

Présents: MMES-MM - BÉRITAULT - DECHEREUX - DIACRE - GOURIN - LANDAIS - MORIN - SOULARD-

BAIN - PICHOT

Absents: MMES-MM GRANGE

Excusés: MMES-MM BREGER - MAHÉ - NOGUES (donne procuration à Mme MORIN)

Secrétaire de séance : MME MORIN

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Absents	Procuration	Votants
	13	9	4	1	10

22 05 DEL06: DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES ETEINTES

Il est proposé au conseil:

- d'effacer les créances à son actif d'un montant de 178,00 €.
- d'inscrire cette opération au compte 6542.

Décision : le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,

Eliane MORIN

Le Maire,

Publié le : 04/07/2025 14:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Brion-près-Thouet https://www.intramuros.org/brion-pres-thouet/documents_administratifs/31975 Thierry DECHER